



# Le PNUE en Haïti

## Revue de l'Année 2010



Programme des Nations Unies pour l'environnement

Publié en février 2011 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement  
© 2011, Programme des Nations Unies pour l'Environnement

United Nations Environment Programme  
P.O. Box 30552, Nairobi, KENYA  
Tel: +254 (0)20 762 1234  
Fax: +254 (0)20 762 3927  
E-mail: [unepub@unep.org](mailto:unepub@unep.org)  
Web: <http://www.unep.org>

La présente publication peut être reproduite, en totalité ou en partie, sous n'importe quelle forme, à des fins éducatives ou non lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à condition qu'il soit fait mention de la source. La présente publication ne peut être ni revendue ni utilisée à d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite préalable du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Les appellations géographiques utilisées dans le présent rapport et la présentation des éléments qui y figurent n'impliquent de la part du PNUE ou des organisations participantes aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

A moins que cela soit précisé, toutes les photos contenues dans la présente publication ont été prises par l'équipe du PNUE en Haïti.

Photographie de couverture : © UNEP – Le tremblement de terre de janvier de 2010 a compromis les efforts réalisés pour inverser les dégradations environnementales en Haïti.

Conception : Matija Potocnik

Le PNUE s'efforce de promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement dans le monde entier comme dans ses propres activités. La présente publication a été imprimée à l'encre végétale sur papier recyclé, par des procédés respectueux de l'environnement. Notre politique en matière de distribution vise à réduire l'empreinte écologique du PNUE.



# Le PNUE en Haïti

## Revue de l'Année 2010

# Table des Matières

Une année éprouvante . . . . .	4
Une nation fragile. . . . .	4
Le PNUE en Haïti . . . . .	7
Le séisme du 12 janvier . . . . .	10
La période des secours d'urgence . . . . .	12
Calendrier des événements en 2010 . . . . .	13
L'environnement dans les efforts de secours, de redressement et de reconstruction . . . . .	16
L'approche et l'impact du PNUE. . . . .	18
Problèmes chroniques liés au développement durable . . . . .	28
Le besoin d'adopter une vision à long terme . . . . .	28
La stratégie du PNUE en 2011 . . . . .	30
Un processus d'apprentissage . . . . .	35
Remerciements . . . . .	36
<b>Etudes de cas</b>	
Etude de cas 1. Inspections d'urgence de bâtiments et évaluation des risques sismiques. . . . .	14
Etude de cas 2. Traitement des déchets biomédicaux. . . . .	17
Etude de cas 3. Projets Cash for Work («Argent contre Travail») . . . . .	20
Etude de cas 4. Incorporation de l'environnement dans les réponses humanitaires. . . . .	22
Etude de cas 5. Biogaz: Vers une gestion sûre et durable des déchets humains . . . . .	23
Etude de cas 6. Mise en œuvre du Corridor Biologique des Caraïbes . . . . .	25
Etude de cas 7. Fours améliorés à bois et à charbon de bois . . . . .	27
Etude de cas 8. Leçons tirées de la gestion de projets environnementaux en Haïti . . . . .	28
Etude de cas 9. Protection du patrimoine marin et côtier d'Haïti . . . . .	31
Etude de cas 10. Frontera Verde . . . . .	33
Etude de cas 11. Le Protocole de Montréal. . . . .	34

# Acronymes

AECID	Agence Espagnole de Coopération pour le Développement International
BME	Bureau des Mines et de l'Énergie (Haïti)
CBC	Corridor Biologique des Caraïbes
CFC	Chlorofluorocarbures
CIRH	Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti
CSI	Côte Sud Initiative
DINEPA	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
FMPM	Fonds Multilatéral du Protocole de Montréal
FoProBiM	La Fondation pour la Protection de la Biodiversité Marine
GEF	Global Environment Facility
GEO	Global Environment Outlook (« Perspective Environnementale Mondiale »)
HCFC	Hydrochlorofluorocarbures
IRH	Initiative Régénération Haïti
IASC	Comité Inter-Agences des Nations Unies (UN Inter-Agency Standing Committee)
MAT	Mécanisme d'Assistance Technique (TAF en anglais)
MERHAITI	Initiative pour la Régénération de l'Environnement Marin en Haïti
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti
MTPTC	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (Haïti)
NORAD	Agence Norvégienne pour la Coopération au Développement
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PARAD	Plan d'Action pour le Recouvrement et le Développement National
PMA	Pays les Moins Avancés
PNB	Produit National Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
SMCRS	Service Métropolitain pour la Collecte des Résidus Solides
UGSE	Unité de Gestion du Secteur de l'Énergie
UNDAF	Cadre d'Assistance au Développement des Nations Unies (UN Development Assistance Framework)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les Services aux Projets
USAID	Agence Américaine pour le Développement International

# Une année éprouvante

L'écrasant séisme qui a secoué Haïti le 12 janvier 2010 a soulevé une multitude de problèmes environnementaux, qui s'ajoutent à la dévastation matérielle et humaine infligée au peuple Haïtien. Alors que l'année s'achevait, nombre de ces problèmes environnementaux restaient d'actualité.

*Le PNUE en Haïti : Revue de l'Année 2010* retrace l'activité du PNUE en Haïti au cours de ces 12 mois très éprouvants. Ce rapport ne présente qu'une facette de la situation en Haïti, une nation qui était déjà fragile avant même d'avoir été accablée par une catastrophe naturelle et l'épidémie de choléra qui s'est déclarée peu après. 2010 aura sans aucun doute été l'une des périodes les plus éprouvantes ayant été endurée par un pays et son peuple au cours de ces dernières années.

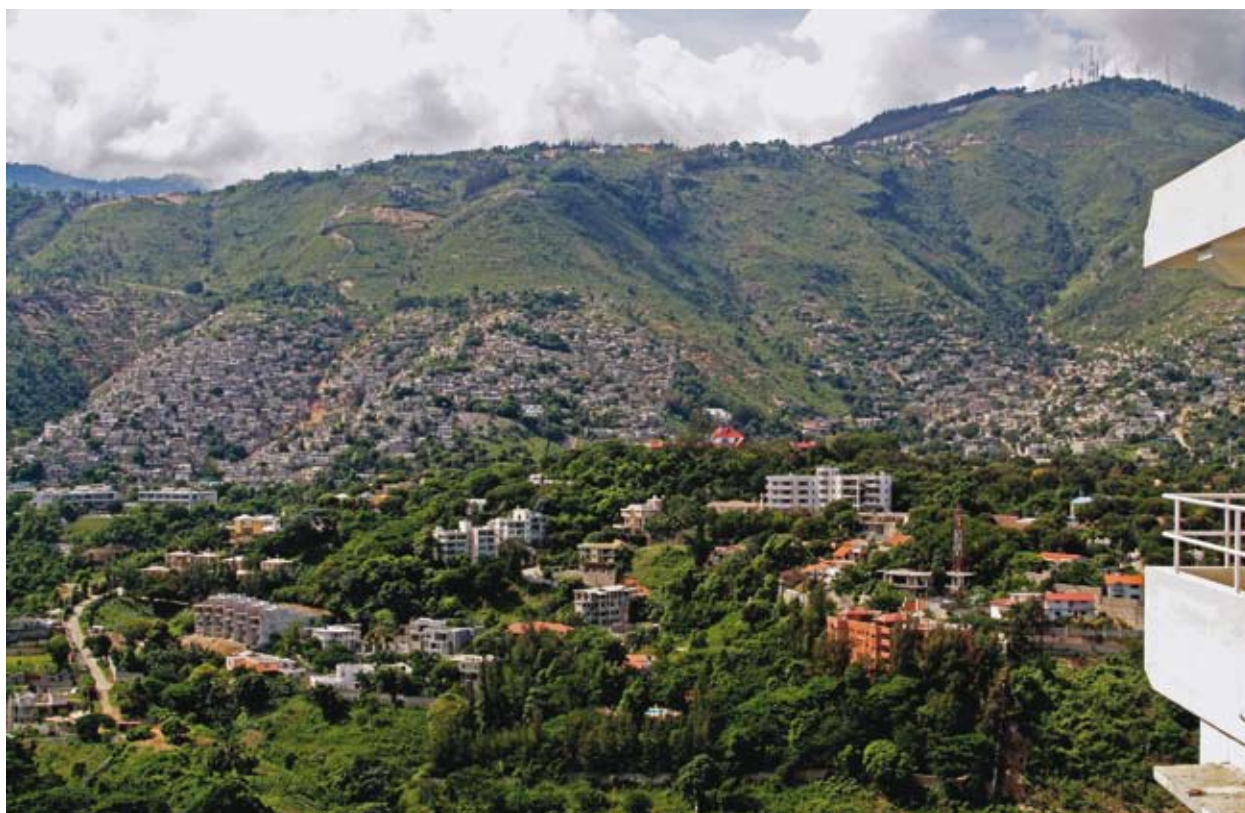
Ce rapport fournit un aperçu des problèmes environnementaux graves et chroniques auxquels le pays est confronté, ainsi que les efforts entrepris par le PNUE pour aider à les résoudre. Il permet aussi de comprendre les types d'activités menées par le PNUE et ses partenaires, ainsi que les défis auxquels ils sont confrontés dans ce contexte post-désastre. Enfin, ce rapport dresse le bilan des leçons tirées par le PNUE des expériences de l'année 2010, afin d'aider le PNUE lui-même et d'autres organisations environnementales à mieux comprendre et réagir dans le futur à des crises majeures de ce type.

## Une nation fragile

Avant même le séisme, Haïti, une toute petite nation située dans les Caraïbes, était déjà le pays le plus pauvre, le plus instable, avec l'environnement le plus dégradé des Amériques.

Haïti a une superficie de 27 750 km<sup>2</sup>, et occupe la partie ouest de l'île d'Hispaniola, la partie est étant occupée par la République Dominicaine. Haïti fait partie des Pays les Moins Avancés (PMA), selon la classification de l'ONU. C'est un petit pays très peuplé, ayant une population d'environ 9,8 millions d'habitants pour une densité moyenne de 350 habitants au km<sup>2</sup>. Haïti est très montagneux, et possède un climat tropical avec d'importantes variations de précipitations d'une région à une autre, ce qui permet la présence de plusieurs microclimats et de diverses régions écologiques. Les principaux problèmes environnementaux sont la déforestation, la pollution de l'eau douce et la dégradation des zones côtières et marines.

Le PNB annuel par habitant est estimé à environ 650\$ US. Cinquante-quatre pourcent de la population vivent dans la pauvreté extrême (moins de 1\$ par jour), et 78 pourcent vivent dans la pauvreté (moins de 2\$ par jour). Une infime minorité – le percentile



Paysage urbain à Jalousie, Port-au-Prince



Avant même le séisme, l'environnement en Haïti était déjà fortement dégradé

le plus riche –contrôle la majorité des terres fertiles. Environ 65 pourcent de la population dépendent directement de l'agriculture comme principal moyen de subsistance, et 62 pourcent souffrent d'insécurité alimentaire (plus de la moitié des denrées alimentaires nationales sont importées).

Haïti a souffert de l'instabilité politique depuis les années 1990. En 2004, l'ONU a créé la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH), qui est parvenu à créer un environnement plus stable, quoiqu'encore fragile.

En août 2008, quatre ouragans se sont abattus sur Haïti, causant des pertes humaines et des dommages matériels et économiques massifs. En octobre 2008, l'ONU (y compris le PNUE), la Banque Mondiale, le gouvernement Haïtien et d'autres partenaires ont entrepris une évaluation des besoins post-catastrophe, suivi

d'un appel de fonds. Environ 200 millions de dollars ont été récoltés, pour financer les activités des deux années suivantes.

Un important dispositif national de l'ONU était déjà en place en Haïti en janvier 2010, centré principalement sur les secours humanitaires après la catastrophe naturelle, l'insécurité alimentaire chronique, et les services sociaux de base tels que l'eau, l'assainissement et les soins médicaux d'urgence.

Dans le domaine du développement, le cadre de coopération pour la période 2009-2011 a été défini dans le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF), signé entre le gouvernement Haïtien et l'ONU en décembre 2008. Une grande partie des travaux de développement prévus avaient déjà été retardée ou modifiée suite aux ouragans de 2008.



Ce paysage rural à Jacmel illustre bien l'envergure des problèmes de déforestation et de d'érosion en Haïti

Table 1. Haïti – Statistiques Environnementales Clés (décembre 2010)

<b>Sylviculture</b>
<p>Pourcentage de l'étendue forestière originelle restante: moins de 1%.            Etendue totale actuelle des forêts (tous types de forêts confondues) 1,5-2,6%.            Taux de déforestation actuel: non connu, mais visiblement très élevé.            Pourcentage de l'énergie de cuisson provenant de bois de feu et charbon de bois: 70%</p>
<b>Biodiversité et espaces protégés</b>
<p>Aires protégées (pourcentage du territoire): entre 0 et 0,35%.            Un site dans le Massif La Hotte abrite l'intégralité de la population de 13 espèces en voie de disparition, plus qu'aucun autre site unique dans le monde.            50 espèces de grenouilles présentes en Haïti, 46 sont en voie de disparition.</p>
<b>Sols et érosion</b>
<p>Bien que 63% du territoire ait une inclinaison du sol de plus de 20%, plus de 58% est cultivé.            Des 30 bassins fluviaux majeurs du pays, 25 sont sévèrement érodés.            Environ 36,6 millions de tonnes de terre sont perdues chaque année à cause de l'érosion.            6% des terres ont subi une érosion irréversible.</p>
<b>Pollution de l'eau douce</b>
<p>50% de la population rurale et 33% de la population urbaine n'ont pas accès à une source d'eau propre.            84% de la population rurale et 62% de la population urbaine n'ont pas accès à des infrastructures sanitaires améliorées.</p>
<b>Environnement côtier et marin</b>
<p>Haïti possède 1 535 km de côtes et un massif côtier sous-marin de 5 000 km<sup>2</sup>.            Les mangroves, les algues marines et les massifs de coraux subissent les effets de la surexploitation des ressources, la pollution terrestre et la sédimentation qui débouchent dans la mer, l'invasion et la destruction des habitats marins par l'homme.</p>



## Le PNUE en Haïti

Le PNUE travaille depuis de nombreuses années avec le gouvernement Haïtien, et a établi une base à Port-au-Prince en 2008. Suite aux ouragans de 2008, le PNUE a participé à l'évaluation des besoins post-catastrophe (PDNA) et a mobilisé une petite équipe permanente. Le programme national du PNUE en Haïti, en tant qu'unité à part entière, a été mis en place au cours du premier trimestre 2009. La réhabilitation des écosystèmes les plus dégradés et le soutien au développement durable sont les piliers de ce programme.

En 2009, les activités ont été centrées sur la mise en place du programme national. Des études préliminaires ont indiqué qu'une approche classique basée

sur des projets à court et moyen terme n'était pas adaptée en Haïti. C'est pourquoi des investissements supplémentaires ont été effectués afin de développer un modèle différent, une initiative à long terme et à échelle nationale. L'Initiative Régénération Haïti (IRH) est née dans ce contexte. Les consultations ont commencé au 1<sup>er</sup> janvier 2010, avant que l'initiative ne soit officiellement lancée.

Le PNUE possède encore une petite équipe en Haïti. Etant donné que le financement du programme national est rattaché à des projets individuels, les effectifs du personnel, des consultants et des visiteurs varient mensuellement. Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'équipe était composée d'un employé international permanent, de deux à quatre employés internationaux en visite, et de six nouveaux employés locaux Haïtiens récemment recrutés.



L'équipe du PNUE à la base logistique de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH), en octobre 2010



File d'attente pour la distribution de nourriture, devant les ruines du palais présidentiel

Avant le séisme de 2010, le PNUE avait un bureau à Pétionville, dans les environs de Port-au-Prince. Le bureau a été déplacé dans un site temporaire suite au séisme, et sera relocalisé dans un site permanent au cours de l'année 2011.

Le PNUE agit en Haïti par le biais de partenariats, et c'est pourquoi la véritable portée et l'impact de sa présence ne peuvent être appréhendés que si l'on évalue les efforts de ces nombreux partenaires (présentés pp.35-36).

Carte d'Haïti montrant l'épicentre et l'intensité du séisme

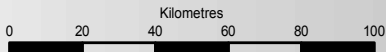


**Earthquake Intensity Map**

- International boundary
- Departmental boundary
- ⊕ Capital
- Departmental capital
- Town, Village
- ✈ Airport

Earthquake Intensity (MMI: Modified Mercalli Intensity Scale).

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5



Datum: WGS 84  
UTM Zone 18N

Sources:  
MINUSTAH  
UN Cartographic Section  
MMI: USGS

The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement by the United Nations.

## Le Séisme du 12 janvier

A 16h53 heure locale, le 12 janvier 2010, un puissant séisme d'une magnitude de 7,0 sur l'échelle de Richter a frappé Haïti. L'épicentre se trouvait dans la ville densément peuplée de Léogâne, située à 56 km au sud-ouest de la capitale Port-au-Prince. C'était le plus fort séisme à avoir frappé Haïti depuis deux siècles, et parmi le plus fort à avoir jamais frappé les Caraïbes. Parmi les répliques subies par la suite pendant plusieurs semaines, plus de 16 ont été d'une magnitude de 5,0 ou plus.

Le séisme a dévasté Port-au-Prince, Léogâne et d'autres villes, surtout dans le sud, dont Miragoâne and Jacmel. Habitations, bureaux, et commerces ont été détruits. Le palais présidentiel, le parlement, la cour de justice ainsi que la plupart des bâtiments administratifs publiques ont été sévèrement endommagés. Dans la région de Port-au-Prince et dans le sud d'Haïti, on estime que 105 000 maisons se sont effondrées et que plus de 188 300 autres ont été endommagées. De nombreux hôpitaux, écoles, tribunaux, postes de police et prisons ont également été détruits, tandis que les terres et les récoltes dans les zones rurales ont été sévèrement endommagées. Les sédiments et les débris qui se sont déversés dans les zones côtières ont causé la

fermeture de plusieurs ports et ont eu un impact néfaste sur la pêche.

Plus de 222 000 personnes sont mortes et plus de 300 000 ont été blessées. Au total, 2,3 millions Haïtiens ont été déplacés et près de 1,5 million ont été logés dans des abris temporaires. Les capacités du pays à gérer cette catastrophe ont été dramatiquement réduites par la mort de nombreux membres clés du gouvernement et de l'administration et par la destruction de l'infrastructure gouvernementale. Au sein de l'ONU, le séisme a fait 102 victimes, ce qui représente la perte la plus élevée de l'histoire de l'organisation.

Le personnel du PNUE a eu de la chance en ce qui concerne l'impact direct du séisme. L'équipe entière ainsi que plusieurs visiteurs étaient en train de travailler à l'intérieur dans les bureaux au moment du séisme, mais tous s'en sont sortis sans blessures graves. Le bureau a été détruit mais les murs ont tenu bon, ce qui a permis de récupérer par la suite la plupart de l'équipement. Tous les membres Haïtiens du personnel avaient des membres de leur famille blessés ou dont le domicile avait été détruit. Pendant les semaines qui ont suivi le séisme, tout le personnel a dormi dans des voitures ou dans des abris temporaires portables.



Le séisme de janvier 2010 a détruit les bureaux du PNUE à Port-au-Prince, Haïti



*“Le Séisme du 12 janvier a marqué un contretemps sérieux aux efforts entrepris par Haïti pour corriger des années de dégradation environnementale afin de surmonter la pauvreté et se mettre sur la voie d’un avenir plus durable. La tragédie a aussi vivement souligné le fait que des écosystèmes dégradés, en particuliers les forêts et les ressources en eau douce, augmentent dramatiquement la vulnérabilité des personnes, de l’environnement et de l’économie.*”

*Haïtien de manière à réduire sa vulnérabilité aux chocs futurs. En partenariat avec le gouvernement, les communautés, des agences de l’ONU et d’autres partenaires, nous intensifions les efforts pour restaurer les environnements terrestres et marins, tout ceci dans le cadre d’une transition plus vaste vers une économie verte à faible empreinte carbone, à haute efficacité en matière de ressources, et créatrice d’emplois.”*

Achim Steiner  
Secrétaire Général Adjoint de l’ONU  
Directeur Exécutif du Programme des Nations Unies pour l’Environnement

*“L’année 2010 restera gravée dans les mémoires comme l’une des plus difficiles jamais endurée par Haïti. Nous avons subi les impacts dévastateurs d’une catastrophe naturelle majeure. Cette sombre période n’a fait que renforcer la menace que posent les problèmes environnementaux au redressement et à la reconstruction du pays.*

*Nous devons changer la façon dont nous faisons les choses, en adoptant une approche plus stratégique et structurée, permettant d’augmenter la résilience de notre environnement et de notre peuple, afin d’éviter d’augmenter d’avantage la vulnérabilité de Haïti.*

*Dans ce contexte, nous attendons beaucoup de notre partenariat avec le PNUE, notamment en ce qui concerne le développement d’initiatives liées à la gestion environnementale transfrontalière, à l’environnement marin, et à la gouvernance environnementale, entre autres. L’engagement du PNUE nous permet de nous tourner vers l’avenir avec un optimisme renouvelé.”*



Jean Marie Claude Germain  
Ministre de l’Environnement  
Port-au-Prince, Haïti



Pendant la période de secours d'urgence, l'un des plus grands problèmes environnementaux a été le manque d'abris et d'infrastructures sanitaires

## La Période de Secours d'Urgence

Il n'existe aucune définition précise de la période de réponse d'urgence suite au séisme. Le chaos du 12 janvier a progressivement été remplacé par l'ordre, et les activités sont passées des fouilles et du traitement médical d'urgence à des activités de secours plus régulières. On considère que la période d'urgence extrême s'est déroulée du 12 au 30 janvier.

L'ONU et ses partenaires avaient déjà commencé à mobiliser l'aide internationale d'urgence au soir du 12 janvier, et le personnel sur place a commencé les efforts de secours en se concentrant sur les recherches de gens piégés dans les bâtiments écroulés et l'apport de soins médicaux d'urgence. Le PNUE s'est joint à ces efforts au sein de l'équipe nationale centrale de l'ONU en Haïti.

Le 13 janvier, en coordination avec toutes les autres agences de l'ONU, le PNUE a évacué le complexe central de l'ONU en Haïti à Pétienville, et s'est installé à la base logistique de la MINUSTAH à l'aéroport de Port-au-Prince. C'est là que l'équipe a commencé à planifier son rôle dans les efforts de secours. Les visiteurs internationaux ont été évacués vers les Etats-Unis, tandis

que tous les membres internationaux du personnel sont restés à leur poste et les membres locaux du personnel se sont remobilisés petit à petit, tout en ayant à gérer leurs problèmes familiaux personnels. Un expert est arrivé de Genève (Suisse) à la mi-janvier.

Les activités principales du PNUE pendant la période du 13 janvier à fin février ont été la remobilisation générale, ainsi que deux activités soutenant les efforts plus vastes de l'ONU : l'inspection de bâtiments et l'évaluation des risques sismiques d'une part, et la conduite d'une Evaluation Environnementale Rapide d'autre part. Chacune de ces activités est décrite séparément dans les études de cas contenues dans ce rapport.

L'approvisionnement en eau, en nourriture et en abris convenables pendant les premières semaines a été réellement problématique pour tous, y compris pour le personnel de l'ONU et l'équipe du PNUE. Il faut remercier le personnel de la MINUSTAH pour son aide inestimable, notamment pour avoir accueilli de nombreuses personnes dans leur base logistique.

La remobilisation totale de l'équipe du PNUE a mis environ trois semaines, bien que l'équipe ait déjà été en partie opérationnelle dès le 15 janvier.

## Calendrier des événements en 2010

Haïti se souviendra à jamais de l'année 2010 comme l'année du séisme. Cependant, d'autres événements majeurs ont également marqué cette année. En octobre, les premiers cas de choléra ont été diagnostiqués dans les hauteurs de la rivière Artibonite. Les sources d'eau non protégées et les mauvaises conditions sanitaires ont contribué à la propagation rapide de l'épidémie, qui avait fait plus de 4 000 morts et 150 000 malades à la fin de l'année.

Ensuite, le 5 novembre, l'ouragan Tomas s'est abattu sur la partie ouest d'Haïti, provoquant des pluies torrentielles et des vents atteignant les 130 km/h. L'ouragan a dévasté une partie de la région ouest, et des milliers de personnes ont été évacuées. Plus de 12 200 personnes ont dû trouver refuge dans des abris temporaires. Les efforts de planification et de secours du Gouvernement Haïtien, en partenariat avec l'ONU et la communauté humanitaire internationale, a permis de limiter l'impact de l'ouragan.

Un événement d'ordre différent, mais lui aussi présentant de gros défis, a été l'élection présidentielle tenue cette année. Ces événements sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Table 2. Récapitulatif des événements survenus en Haïti en 2010

<b>12 janvier</b> – 16h53– Séisme : magnitude de 7,0 sur l'échelle de Richter, durée de 53 secondes, épicentre situé près de Léogâne. Plus de 100 000 personnes sont tuées et plus de 200 000 blessées. La plupart des ministères et des bureaux de l'ONU sont détruits ou sévèrement endommagés. Les efforts improvisés de recherche et de sauvetage durent toute la nuit.
<b>15 janvier</b> – Le premier appel à l'aide international (flash appeal) est émis (revu en février, juillet et décembre).
<b>13 janvier</b> – Pratiquement toutes les agences de l'ONU évacuent leurs bureaux et sont relocalisées à la base logistique de MINUSTAH à l'aéroport de Port-au-Prince. Cette base devient le nouveau quartier général et le centre névralgique des efforts de secours. Les premières équipes de secours arrivent par avion. L'inspection des bâtiments commence afin de permettre à certains bâtiments d'être réhabilités dans la mesure du possible.
<b>14-30 janvier</b> – Les efforts sont concentrés sur les opérations de secours, les traitements médicaux d'urgence, et l'approvisionnement en eau. Beaucoup meurent de blessures subies le 12 janvier. De nombreuses répliques secouent le pays, et la population entière dort dehors. Evacuation d'une grande partie du personnel international et arrivée massive et chaotique de centaines d'organisations d'aide internationale. Le port est hors d'état de fonctionnement et l'aéroport est paralysé. Les Etats-Unis fournissent une assistance militaire de taille. D'importants mouvements de population hors de la région de Port-au-Prince ont lieu.
<b>février</b> – Les efforts se concentrent sur les secours humanitaires: abris, eau et nourriture. Plus de deux millions de personnes sont déplacées. Une évaluation détaillée des impacts du séisme est en cours. L'évaluation et la planification pour les besoins initiaux en matière de redressement et de reconstruction commence.
<b>3 mars</b> – Premières fortes précipitations marquant le début de la saison des pluies.
<b>15-16 mars</b> – Lancement du Plan d'Action pour le Recouvrement et le Développement National (PARD) à Saint Domingue, en République Dominicaine.
<b>31 mars</b> – Grande conférence de donateurs à New York. Publication du PARD.
<b>1-2 juin</b> – Deuxième conférence de donateurs à Punta Cana, en République Dominicaine. Les promesses de dons dépassent les 7 milliards de dollars.
<b>29 juin</b> – Des élections présidentielles en Haïti sont annoncées.
<b>17 octobre</b> – Epidémie majeure de diarrhée en Artibonite.
<b>21 octobre</b> – L'épidémie de diarrhée en Artibonite se révèle être une épidémie de choléra.
<b>22 octobre</b> – Le choléra fait 194 victimes, 2 364 personnes sont hospitalisées. L'épidémie s'étend petit à petit aux autres départements.
<b>24 septembre</b> – Une tempête brève mais intense s'abat sur Port-au-Prince, causant d'importantes inondations et des dommages aux camps de personnes déplacées.
<b>27 octobre</b> – Début des campagnes électorales pour les élections présidentielles.
<b>1 novembre</b> – Un ouragan est détecté au large de la côte sud-ouest d'Haïti.
<b>5 &amp; 6 novembre</b> – L'Ouragan Tomas (vents allant jusqu'à 130 km/h) touche l'extrémité ouest de la Péninsule Sud, causant des inondations localisées et endommageant les récoltes.
<b>28 novembre</b> – Elections présidentielles, sénatoriales et parlementaires. La situation reste calme dans l'ensemble, malgré des éclats de violence localisés.
<b>29 novembre-6 décembre</b> – Les manifestations continuent alors que l'on attend la fin du décompte des votes.
<b>7 décembre</b> – Les résultats préliminaires des élections sont annoncés, plongeant le pays dans l'instabilité et menant à la mise en place de restrictions sur la liberté de mouvement de la population.
<b>18 décembre</b> – L'épidémie de choléra est responsable de 2 535 morts et de 58 190 hospitalisations.



Le quartier des affaires de Port-au-Prince dévasté par le séisme

## Etude de cas 1. Inspection d'urgence des bâtiments et évaluations sismique

Par Andrew Morton, Coordinateur du Programme du PNUE en Haïti

Le séisme a détruit ou endommagé plus de 300 000 bâtiments. Aussi important que ce chiffre puisse paraître, cela signifie néanmoins qu'environ 60 pourcent des bâtiments dans la zone touchée par le séisme sont restés debout.

Les bâtiments dont tout le monde avait si grand besoin n'étaient pas sûrs à cause de leur mauvais état et des nombreuses répliques qui allaient encore toucher le pays. En effet, celles-ci ont continué à semer la destruction jusqu'en avril. D'autre part, en l'absence d'inspections par des experts, personne ne savait quels bâtiments étaient sûrs, c'est pourquoi la population entière est restée en dehors des bâtiments endommagés. Enfin, la communauté sismologique internationale était divisée sur la question du risque que des séismes majeurs liés à celui du 12 janvier aient lieu dans les deux années à venir.

Cette peur et cette incertitude ont eu des conséquences sérieuses, parfois même mortelles : certains hôpitaux n'ont pas pu rouvrir, alors même que des blessés mourraient à leur porte, et des entrepôts remplis de nourriture n'ont pu être ouverts, limitant ainsi sévèrement la capacité de l'ONU à répondre au désastre de manière efficace.

En temps qu'ingénieur en géologie ayant de l'expérience dans la construction et la démolition de bâtiments, je me suis trouvé par hasard être l'un des deux seuls employés de l'ONU présents en Haïti au moment du séisme pour fournir des conseils sur les risques sismiques. Du 13 au 20 janvier, en partenariat avec MINUSTAH et d'autres agences de l'ONU, j'ai inspecté plus de 50 bâtiments: hôpitaux, entrepôts de nourriture, bâtiments du gouvernement et de l'ONU, et habitations. Deux semaines après le séisme, des ingénieurs bénévoles et des consultants ont commencé à arriver en grand nombre, et ont pris la relève, en partenariat avec le Ministère des Travaux Publics. Ceci s'est développé en un programme d'inspection majeur, et la tâche de classification des bâtiments a finalement été achevée au cours du deuxième trimestre 2010 ; les bâtiments ont été classés en trois catégories : OK (Vert), à réparer (Jaune), ou à démolir (Rouge).





Supermarché effondré à Port-au-Prince

### Etude de cas 1, suite

La seconde partie du rôle intérimaire du PNUE a été plus technique, et moins un travail de terrain. Un grand nombre de scientifiques internationaux ont commencé à analyser le séisme immédiatement après le 12 janvier, et leurs résultats et conseils ont été d'une aide inestimable pour guider les actions de l'ONU et du gouvernement Haïtien dans les jours et semaines qui ont suivi le séisme. Des décisions centrales à propos de la stratégie future de l'ONU et du gouvernement devaient être prises et la population avait besoin d'être tenue au courant et rassurée, afin de permettre aux travaux de secours de poursuivre le plus efficacement possible.

Etant donné que le travail d'évaluation des risques ne rentrait pas dans le mandat principal du PNUE, au cours du second trimestre 2010, la responsabilité de l'évaluation des bâtiments a été transférée au Bureau des Nations Unies pour les Services aux Projets (UNOPS), et celle de l'évaluation des risques sismiques a été transférée au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Je tiens à remercier tous les ingénieurs et scientifiques bénévoles, en Haïti et à l'étranger, qui ont participé aux inspections de bâtiments et à l'évaluation des risques sismiques en 2010.

# L'Environnement dans les efforts de secours, relèvement et reconstruction

Le coût estimé des dégâts du séisme s'élève à 7,8 milliards de dollars, soit 121 pourcent du PNB Haïtien en 2009. Le coût estimé des efforts de secours est de l'ordre de 2 milliards de dollars. Ainsi, les activités de secours, redressement et reconstruction représentent ensemble une part importante de l'économie Haïtienne en 2010 et dans les mois et années à venir.

Des activités de cette envergure ont de sérieux impacts environnementaux, qui peuvent à leur tour avoir un impact significatif sur le bien-être présent et à venir de la population haïtienne. Malheureusement, les questions environnementales sont souvent négligées dans les contextes post-catastrophe: les organisations ont d'autres priorités et les contraintes qui prévalent lors de telles situations empêchent l'adoption de solutions plus durables.

Les problèmes environnementaux liés au processus de secours, redressement et reconstruction du séisme avaient clairement été présentés dans l'Évaluation Environnementale Rapide menée par le PNUE en janvier. Malheureusement, la plupart des prévisions se sont avérées justes, notamment en ce qui concerne les impacts néfastes observés dans les domaines de la santé environnementale et l'exploitation des ressources naturelles.

Les principaux problèmes de santé environnementale sont:

- Des difficultés à collecter et disposer des corps ;
- Des difficultés à éliminer les déchets biomédicaux ;
- L'élimination non-contrôlée et illégale de déchets solides ;
- Des problèmes d'assainissement majeurs dans les camps de personnes déplacées, qui ont finalement mené à une épidémie de choléra pendant les trois derniers mois de 2010 ;
- Le manque de solutions adéquates pour l'élimination ou le traitement des déchets humains dans les camps de réfugiés et les zones urbaines, qui ont entraîné l'amoncellement de déchets humains en plein air à proximité de zones surpeuplées.

Les principaux problèmes liés à l'exploitation des ressources naturelles sont :

- L'intensification de la déforestation pour le bois de construction et la production de charbon.
- La destruction massive de la végétation dans les zones urbaines par la construction non-contrôlée de logements par les personnes déplacées.
- L'approbation et le financement de nombreux projets de reconstruction en l'absence de réelles évaluations d'impacts environnementaux.



L'Évaluation Environnementale Rapide menée par le PNUE a mis en avant les problèmes de gestion des déchets et d'assainissement, visibles ici dans un canal de Cité Soleil, à Port-au-Prince



Un site de déchets biomédicaux à Truitier, Port-au-Prince

## Etude de cas 2. La gestion de déchets biomédicaux

Par Jean Elie Thys, Assistant pour le Mécanisme d'Assistance Technique (MAT)

L'augmentation rapide des déchets biomédicaux suite au séisme a été l'un des premiers impacts environnementaux de la catastrophe. Après quelques semaines, le nombre d'infections avait augmenté et entraîné un volume important de bandages souillés et de matériel médical usagé, y compris des déchets piquants, coupants et tranchants (lames, aiguilles et seringues). L'incinération à ciel ouvert des différents types de déchets a été la méthode la plus utilisée pendant les premières semaines. Ensuite, la majeure partie des déchets a été déversée dans des décharges sauvages sans tri préalable, ou dans la décharge de Truitier, le site officiel de la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

L'incinération des déchets dans les décharges a créé de sérieux problèmes de pollution environnementale. En effet, les fumées émanant des décharges sont considérées comme hautement polluante et nocives pour la santé de la population.

Afin de minimiser les risques de pollution chimique et de contamination bactériologique, le PNUE et l'OMS se sont associés au SMCRS (Service Métropolitain de Collecte des Résidus Solides) dans la gestion des déchets hospitaliers suite au séisme. L'aide à la gestion des déchets médicaux a ainsi été fournie en collaboration avec l'Agence de Contingence Civile Suédoise (MSB).

Pendant la phase d'urgence, un comité a été créé pour coordonner les travaux d'urgence et de gestion de la décharge de Truitier ainsi que pour fournir des conseils et des recommandations sur le développement et l'optimisation dans le secteur de la gestion des déchets. Plus concrètement, deux nouvelles fosses ont été creusées à Truitier pour l'enfouissement des déchets biomédicaux et des excréments. Deux camions du SMCRS ont été assignés exclusivement à la collecte des déchets biomédicaux dans 25 hôpitaux et centres médicaux situés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Dans le cadre de cette coopération, le PNUE a fourni des matériels de sécurité au SMCRS, en vue de minimiser les impacts sur la santé et la sécurité des travailleurs (bottes, salopettes, gants, casques, boîtes à déchets, sachets en plastique, lunettes de protection et masques).



L'approvisionnement en eau potable a été identifié comme un autre défi environnemental majeur en Haïti, comme l'illustre cet enfant récoltant de l'eau d'une source contaminée

## L'approche et l'impact du PNUE

Etant donné que le PNUE était déjà présent sur le terrain en janvier, il était bien placé pour coordonner et supporter les aspects environnementaux des efforts de secours, de redressement et de reconstruction. Quatre approches générales ont été simultanément appliquées, avec un succès mitigé : la sensibilisation et l'éducation, la coordination, l'assistance technique, et les actions pratiques.

La **campagne de sensibilisation** a été une tâche majeure. Le PNUE a publié et distribué une *Évaluation Environnementale Rapide* en janvier, suivie de *Rapports de Progrès* en avril et juin. Le principal public visé était la communauté humanitaire, qui à l'époque comprenait plus de 800 organisations actives. Ces rapports étaient particulièrement novateurs en ce qu'ils évaluaient et classaient de manière claire la performance environnementale des efforts de secours et de reconstruction. Etant donné que la performance a été d'une manière générale très mauvaise, les rapports étaient également très critiques.

La **coordination** des activités dans le secteur environnemental est l'une des responsabilités principales du PNUE. Le PNUE est l'acteur mondial central pour la question transversale de l'environnement au sein du Système des clusters Humanitaires du Comité Inter-Agences des Nations Unies (UN-IASC), dont la mission est de renforcer la capacité de réponse de l'ensemble du système onusien aux urgences humanitaires. C'est pourquoi le PNUE a mis en place en Haïti un certain nombre de groupes de travail afin de coordonner les efforts à court et moyen termes. Ce travail a eu un succès mitigé. Certains groupes de travail très soudés, tels que ceux travaillant sur le biogaz et les fours améliorés, ont réussi à développer une approche cohérente et, en décembre 2010, continuaient à bien progresser (voir l'étude de cas page 23, « Biogaz : Vers le traitement sûr et durable des déchets humains » ; et page 27 « Fours améliorés à bois et à charbon »). D'autres, tels que le groupe travaillant sur la santé environnementale, ont souffert d'un manque de continuité, n'ayant pas réussi à attirer et retenir l'intérêt des organisations membres. Un problème général qui a été noté est l'ampleur même du défi de coordination, en regard des ressources disponibles limitées, étant donné que le séisme a attiré des milliers de travailleurs internationaux et des centaines de nouvelles organisations, qui ne se rencontrent jamais toutes ensemble.

L'assistance technique a été une des composantes centrale du travail du PNUE. De janvier à décembre, le bureau du PNUE a accueilli des experts et a apporté son expertise technique à de nombreuses organisations humanitaires, dans les domaines suivants: les risques à la santé humaine liés à la pollution industrielle, la sélection de sites, l'évaluation des risques d'érosion et d'inondation, la gestion des déchets solides, l'assainissement, le drainage, et le reboisement de certains sites. Ces travaux ont rencontré un succès très variable : dans les cas les plus difficiles, les organisations ont tout simplement ignoré les conseils du PNUE, tandis que dans les cas plus favorables les organisations ont d'elles-mêmes identifié les problèmes et ont développé leurs propres solutions (voir l'étude de cas page 20, « Projets Cash for work »)

En février et en mars, le PNUE a mené des actions pratiques dans un domaine très spécialisé mais d'une grande importance : la gestion des déchets biomédicaux. Ces actions ont remporté un grand succès, du moins à court terme : les déchets médicaux issus de l'augmentation soudaine des soins médicaux ont été retirés de nombreux hôpitaux (voir l'étude de cas page 17 « Gestion des déchets biomédicaux »). Cependant, sur le long terme, le problème demeure, puisqu'Haïti ne dispose toujours pas de sites adéquats pour l'évacuation des déchets, et que les hôpitaux permanents qui ont résisté au séisme sont en très mauvais état.



Des employés du gouvernement participant à une formation du PNUE sur la gestion des déchets biomédicaux

En septembre 2010, le PNUE a fait le bilan de ses efforts et son impact dans la composante environnementale des opérations de secours, de relèvement et de reconstruction. Nous avons conclu que le PNUE aurait pu employer ses ressources de manière plus efficace et avoir un plus gros impact s'il n'avait pas été freiné par plusieurs facteurs :

- **Le manque d'investissements:** les mesures générales visant à limiter les répercussions environnementales du séisme, et les efforts du PNUE en particulier, ont souffert d'un sérieux manque d'investissements. Deux exceptions notables ont été le gouvernement irlandais, qui a financé le PNUE, et le gouvernement américain, qui a investi dans sa propre Evaluation Environnementale Rapide et a fait pression sur ses partenaires d'implémentation pour qu'ils prennent en compte des considérations environnementales dans leurs projets.
- **Un manque de préparation institutionnelle :** Le personnel de nombreuses organisations impliquées dans les efforts humanitaires se souciaient réellement des questions environnementales, et ont demandé conseil au PNUE. Cependant, ces personnes ont souvent été incapables de catalyser des changements dans leurs organisations respectives, du fait du manque de lignes de conduites claires et de compétences techniques à ce sujet, et de plans et budgets mal-définis. Une fois les opérations humanitaires commencées, ces organisations ont vite été débordées et les considérations environnementales ont soit été complètement ignorées, soit reléguées au second plan.
- **Un réel besoin de changement de modèle** pour les programmes post-désastres. La relation concrète sur le terrain entre l'assistance humanitaire et le redressement à court terme d'une part, et le développement à long terme de l'autre, doit être mieux défini dès le départ. Un des piliers d'une telle approche intégrée doit être la focalisation sur les questions environnementales. Cette focalisation existe déjà en théorie, étant inscrite dans la politique générale de l'ONU dans le cadre du Système Humanitaire Groupé du Comité Inter-Agences des Nations Unies (UN-IASC). Cependant, ceci ne s'est pas traduit en effet sur le terrain dans le cas d'Haïti. Les rares organisations environnementales qui étaient sur le terrain ont été contraintes d'investir une part importante de leur temps en lobbying afin de faire des questions environnementales une priorité, alors qu'elles auraient pu mieux employer ce temps à intervenir concrètement sur le terrain.

Les expériences du programme national du PNUE en Haïti en 2010 ont été incorporées dans le plan de travail et la stratégie établis pour 2011. Cependant, ces leçons doivent également être prises en compte à l'échelle globale, à la fois au sein du PNUE et dans l'ensemble de la communauté humanitaire.



Des membres de l'Associations de Femmes de Carrefour Labranle/ Gonaïves – Projets Argent contre Travail, juillet 2010

© PAM

### Etude de cas 3. Projets *Cash for Work* (« Argent contre Travail»)

Par Patrick Nicolas, Assistant pour le Mécanisme d'Assistance Technique (MAT)

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) finance un certain nombre de projets visant à créer des emplois à court terme afin de permettre aux familles touchées par le séisme de gagner suffisamment d'argent pour se nourrir. Ces projets visent en particulier les familles monoparentales, les familles déplacées, les femmes, et les personnes âgées.

Une de ces initiatives, menée en partenariat avec les services techniques du gouvernement haïtien, cherche à restaurer la fertilité des sols tout en fournissant des sources de revenu à la population locale. Les activités sont centrées sur la protection de l'environnement grâce à la protection des sols situés en amont de cours d'eau importants, et la reforestation et la réhabilitation des routes et des ravines.

Le PNUE a soutenu le projet à travers son Mécanisme d'Assistance Technique (MAT). Le MAT est un réseau d'experts locaux et internationaux fournissant des conseils experts à des partenaires, dans le domaine de la conception et l'implémentation de projets de restauration environnementale. Le PNUE a aidé à identifier et à fournir des conseils sur les problèmes rencontrés par le PAM dans le cadre de son programme de réhabilitation de bassins-versants en Haïti.

Les recommandations du PNUE visaient à améliorer la qualité technique et la gestion des structures biomédicales dans les bassins-versants et les ravines. Par exemple, les espaces non-utilisés entre les structures ont été convertis en cultures de banane, maïs etc., ce qui a permis d'augmenter les récoltes de ces zones tout en réduisant leur vulnérabilité aux inondations.



Seuils en pierre sèche dans une ravine  
à Rivière Mancelle, septembre 2010

### Etude de cas 1, suite

Une des recommandations clés du MAT était centrée sur le développement de structures institutionnelles participatives, afin d'aider à identifier les activités prioritaires pour la gestion durable des bassins-versants. Il est impératif que les communautés locales soient consultées et participent à toutes les étapes du processus de prise de décisions, quel que soit le projet. Cela permet de garantir la durabilité du projet ainsi que son appropriation par la communauté.



Infrastructures portuaires détruites à Port-au-Prince suite au séisme

#### Etude de cas 4. L'incorporation de l'environnement dans les réponses humanitaires

Par Silvana Mastropaolo, Coordinatrice pour les Affaires Humanitaires

Suite au séisme, le PNUE a envoyé des spécialistes pour conseiller le Ministère de l'Environnement, les agences de l'ONU et ses partenaires sur comment intégrer l'environnement dans la réponse humanitaire. Une série d'évaluations environnementales rapides ont été menées en janvier, afin d'identifier les zones d'interventions prioritaires. La gestion des déchets (municipaux, humains, biomédicaux, gravats), l'approvisionnement en énergie et en eau potable, l'assainissement, la coupe illégale de bois, et l'accès aux terrains ont été identifiés comme étant les priorités d'interventions. Tous ces éléments affectaient fortement la population déplacée, augmentant les risques de santé et la vulnérabilité aux risques naturels (inondations, éboulements, etc.).

Le PNUE a rédigé une partie de l'Évaluation des Besoins Post-Désastre, dans laquelle il identifie des solutions à grande échelle pour certains problèmes environnementaux et évalue la performance environnementale de la réponse humanitaire. Des rapports de progrès couvrant la période de février à mai ont souligné et expliqué les problèmes environnementaux transversaux dans chaque domaine.

Au cours du second semestre 2010, alors que la période de réponse d'urgence post-séisme était en phase de transition vers la période de redressement, les efforts de reconstruction ont été ralentis par l'épidémie de choléra et les dégâts causés par l'Ouragan Tomas, qui ont submergé les efforts de secours. Le fait que l'épidémie de choléra soit apparue dans des régions qui n'avaient pas été directement touchées par le séisme a souligné la grande vulnérabilité de la population entière du pays. Les soins médicaux d'urgence et les mesures de promotion de pratiques basiques d'hygiène ont coûté 210 millions de dollars pour l'ensemble du pays. Seulement 25 pourcent de cette somme ont été financé.

Dans un contexte de catastrophes multiples, les efforts pour sauver les vies et les moyens de subsistance des gens restent d'une importance capitale, mais l'importance de la restauration environnementale dans ce type de situation apparaît de plus en plus évidente. Celle-ci apparaît en effet comme une étape prioritaire afin de réduire la vulnérabilité de la population aux risques présents et de minimiser les risques futurs. Le Ministère de l'Environnement haïtien, soutenu par le PNUE, plaide en faveur de l'inclusion obligatoire de considérations environnementales dans la préparation et la réponse aux catastrophes naturelles. Le partenariat entre le Ministère de l'Environnement haïtien et le PNUE a notamment permis :

- D'inclure les composantes liées à l'environnement et au développement durable dans les cadres stratégiques, dans le domaine de l'eau, l'assainissement et l'hygiène, l'agriculture, la gestion des camps de personnes déplacées, les processus de redressement et de reconstruction, et la gestion des décombres.
- L'établissement d'un mécanisme pour contrôler la gestion des déchets dans la déchetterie de Truitier, site critique de collecte des déchets solides provenant des camps de personnes déplacées, de centres de traitement pour le choléra et d'autres centres de soins médicaux.
- D'aider la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) à établir un projet pour la mise en place d'un biodigesteur communautaire permettant de transformer les déchets humains en énergie.
- La mise en place d'une stratégie pour mettre en œuvre un programme national pour des fours à bois et à charbon plus efficaces, ayant pour but de réduire les accidents ménagers et de réduire la production illégale de charbon de bois.
- D'aider la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH) à évaluer l'efficacité et l'impact des projets environnementaux.
- De fournir une assistance technique aux agences de l'ONU et au gouvernement haïtien afin d'intégrer des solutions écologiques durables dans leurs divers projets et programmes.
- D'introduire les considérations environnementales dans le processus de reconstruction, entre autres dans le domaine de la restauration de bassins hydrologiques urbains, l'aménagement du territoire, la protection environnementale, la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles, l'assainissement écologique, et la gestion des décombres et débris.





Fosse à déchets creusée suite au séisme, à la décharge de Truitier, Port-au-Prince

## Etude de cas 5. Biogaz: Vers une gestion sûre et durable des déchets humains

Par Maximilien Pardo, Officier de Programme Adjoint

Avant le séisme, Haïti ne possédait aucun réseau d'égouts moderne ou de système de traitement de déchets humains. Les solutions en place allaient des toilettes à fosse ouverte, aux toilettes reliées à des égouts/canaux servant à l'écoulement des eaux de pluie, aux fosses septiques (en général des installations individuelles non connectées à un système de traitement). D'autre part, seul 24 pourcent de la population haïtienne urbaine avait accès à des installations sanitaires améliorées.

Les deux fosses creusées dans la décharge de Truitier près de Port-au-Prince et les centaines de milliers de toilettes installées après le séisme ne sont que des solutions temporaires. Le problème des déchets, exacerbé par la catastrophe, ne peut pas être résolu à travers une approche purement humanitaire. Les causes fondamentales de ce problème sont liées au niveau de développement d'Haïti et à l'inquiétant manque d'installations d'assainissement de base. L'épidémie de choléra qui a touché Haïti depuis octobre 2010 a montré que des solutions à long terme pour le traitement durable des déchets humains sont plus que jamais nécessaires, afin d'empêcher la prolifération de maladies transmises par l'eau et les insectes, mais également pour protéger l'environnement.

L'absence de progrès en matière d'assainissement en Haïti est en partie due au manque de toute vision ou action à long terme dans les institutions. Cependant, l'obstacle pratique le plus important est le coût, à la fois en ce qui concerne l'énorme investissement de capital nécessaire pour d'installer un réseau d'égouts moderne et le réseau d'eau associé (nécessaire pour des toilettes modernes à chasse d'eau), et les vastes coûts d'opération et d'entretien. Les coûts de réseaux modernes d'égouts et d'eau dans les pays du Nord varient grandement d'un pays à l'autre, allant de 36 à 360\$ par personne par an. On estime que le coût pour Haïti pour la mise en place d'un système entièrement neuf, en partant de zéro, serait plutôt proche de l'estimation haute. Une telle somme est en dehors de la portée du pays, étant donné que le PNB par habitant annuel avant le séisme était d'environ 650\$ par personne.

En matière de gestion des déchets humains, le PNUE prône depuis longtemps le développement de solutions qui soient adaptées au contexte local, centrées sur des priorités et ayant des buts précis et facilement évalués. Une option pour Haïti dans le cadre d'une telle approche est d'utiliser le potentiel de la technologie de biodigestion aérobie (biogaz) afin d'améliorer l'assainissement tout en fournissant une source d'énergie propre à Haïti, en particulier pour la région de Port-au-Prince qui a été la plus touchée par le séisme. Le biogaz peut apporter une solution partielle, en particulier dans les régions urbaines fortement peuplées. La combinaison de gaz méthane et d'engrais permettrait de réduire significativement les coûts d'opération totaux, permettant même de générer un profit marginal sur certaines opérations.




Du biogaz brûlant dans un petit biodigester relié à des toilettes propres et fournissant du gaz pour la cuisine à la communauté environnante, à Bel Air, Port-au-Prince

### Etude de cas 5, suite

Si les systèmes de biogaz marchent bien et sont mis en œuvre dans l'ensemble du pays, ils pourraient bénéficier durablement à plusieurs millions de personnes, apportant notamment la gestion et le traitement des égouts et autres déchets organiques, des progrès importants en matière d'hygiène (comparé aux toilettes à fosse ouverte), la production d'énergie, et la production de boue traitée pouvant être employée comme engrais. Au second semestre 2010, en collaboration étroite avec le gouvernement haïtien et des partenaires clés (l'Organisation Internationale pour la Migration, UNICEF et USAID), le PNUE a mis en place le Groupe de Travail sur le Biogaz. Le but était de faire de la technologie biogaz une des solutions principales au problème d'assainissement en Haïti. A travers le Groupe de Travail, le PNUE a réussi à :

- Engendrer un intérêt considérable autour de cette technologie et former des partenariats solides dans ce domaine.
- Développer une stratégie dirigée par le gouvernement, permettant de guider les investissements dans ce secteur.
- Fournir au gouvernement les moyens de progressivement superviser et évaluer les quelques rares projets actuels de biogaz.

A la fin de l'année, la stratégie pour le biogaz a encore progressé. Des fonds conséquents ont été investis dans les efforts de lobbying et de recherche pour les systèmes de traitement à petite échelle ainsi qu'à échelle industrielle. Ces efforts se poursuivront en 2011 et à l'avenir, l'objectif étant de construire une usine de production d'énergie par combustion de biogaz utilisant les boues et les déchets animaux et végétaux de la zone de Port-au-Prince.



Le Lac Enriquillo, à la frontière partagée par Haïti et la République Dominicaine, est un exemple de partage de ressources à l'examen pour l'Initiative du Corridor Biologique des Caraïbes

## Etude de cas 6. Mise en place du Corridor Biologique des Caraïbes

Un projet tri-national géré par le Bureau Régional pour l'Amérique Latine et les Caraïbes du PNUE et unité spéciale tri-nationale

Depuis 2007, les gouvernements haïtien, dominicain et cubain, à travers leurs Ministères de l'Environnement respectifs, développent une coopération pour aborder les problèmes environnementaux communs que connaissent les trois pays. Cette coopération s'est traduite notamment par la création du premier Corridor Biologique des Caraïbes (CBC), inscrit dans la Déclaration de Saint Domingue. Le PNUE a aidé les trois gouvernements tout au long du processus de développement, et est aujourd'hui l'agent d'exécution de ce projet financé par l'Union Européenne.

De plus, les gouvernements Jamaïcain et Portoricains, ainsi que les départements Français de la Martinique et de la Guadeloupe ont été désignés Observateurs Permanents du Corridor Biologique des Caraïbes.

Un plan d'action qui fournit à l'initiative une feuille de route sur le long terme a été adopté par les gouvernements d'Haïti, de la République Dominicaine, de Cuba et de la Jamaïque.

En 2010, les activités du PNUE ont été centrées sur l'apport de soutien aux pays membres, notamment le Gouvernement Haïtien, afin d'implémenter les activités prévues dans la cadre du CBC.

En juillet 2010, au cours d'une réunion ministérielle, une politique de haut niveau pour le Comité Tri-National du CBC a été mise en place. Cette réunion a coïncidé avec le lancement officiel du projet joint PNUE/Commission Européenne du CBC, ainsi que le lancement du bureau du Projet Tri-National. Des représentants du PNUE et des gouvernements d'Haïti, de la République Dominicaine et de Cuba se sont réunis pour l'occasion.

Les résultats clés obtenus en 2010 ont été le lancement officiel du CBC, le développement du programme et de ses sous-programmes, et l'apport de soutien technique par le Groupe de Consultation Technique du CBC.

Les prochaines étapes, financées par l'Union Européenne, comprennent le renforcement d'un réseau d'aires protégées dans la zone de l'île d'Hispaniola et l'établissement d'un centre de formation à Haïti pour renforcer les capacités de la communauté à adopter les principes des gestion durable des écosystèmes.



*“L’année 2010 a été une année extraordinairement difficile pour le peuple Haïtien et, à un niveau différent, pour le personnel de l’ONU chargé d’aider le pays à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de répondre à la catastrophe. Le séisme, d’une ampleur sans précédent, a ravagé la population, l’infrastructure et les ressources du pays. L’étendue des dégâts a été grandement augmentée par l’énorme dégradation environnementale dont souffrait déjà Haïti avant le séisme.*”

*Dans ces circonstances très difficiles, nous avons appris à quel point il était important que toutes les agences de l’ONU, les insti-*

*tutions gouvernementales et les autres parties prenantes collaborent ensemble de manière efficace. De nombreuses réussites ont été accomplies cette année, et le PNUE est très fier d’avoir eu l’occasion de se joindre à ces efforts.”*

Margarita Astralaga  
Directrice Régionale  
Bureau Régional du PNUE pour l’Amérique Latine et les Caraïbes

*“Suite aux événements survenus en 2010, le besoin pour des infrastructures d’assainissement adéquates est plus qu’urgent en Haïti. Mais, du point de vue du gouvernement, la réponse à la crise dans le domaine de l’assainissement doit tenir compte des solutions à moyen et long terme.*”

*Le PNUE a aidé le Ministère à établir une stratégie nationale relative au biogaz, et la mise en place de cette stratégie à partir de 2011 aura un effet positif majeur pour le peuple Haïtien.”*

Gérald Jean Baptiste  
Directeur Générale de la Direction Nationale de l’Eau Potable et de l’Assainissement (DINEPA)  
Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications  
Port-au-Prince, Haïti

*“Haïti est extrêmement pauvre en ressources énergétiques. Des sources d’énergie modernes et fiables ne sont accessibles qu’à une minorité de la population, et le coût unitaire est extrêmement élevé. La vaste majorité de la population n’a pas accès à l’électricité, et utilise du charbon et du bois pour cuisiner, et des lampes à kérosène pour s’éclairer. La dépendance au charbon de bois est l’une des causes principales de la déforestation et des problèmes qui lui sont liés : l’érosion et les inondations. ”*

*Dans ce contexte, grâce au soutien du PNUE, le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communication (MTPTC) est en train de mettre en place les fondements d’un secteur de l’énergie propre en Haïti. Ceci permettra de faciliter l’accès aux technologies d’énergie propre, tout en renforçant le rôle et l’engagement institutionnel du gouvernement dans ce domaine. Le soutien du PNUE envers les efforts d’Haïti pour mettre en place des fondations solides pour l’énergie propre sera d’importance capitale dans les années à venir.”*

René Jean-Jumeau  
Coordinateur, Unité de Gestion du Secteur de l’Energie (UGSE)  
Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications



## Etude de cas 7. Fours améliorés à bois et à charbon

Par Megan Rapp, Consultante

Dans le cadre de son Programme d'Énergie Propre, le PNUE est en train d'explorer des applications pratiques telles que l'introduction de fours améliorés (domestiques et à usage public/commercial) dans l'ensemble d'Haïti. Des fours pour la cuisine plus efficaces, alimentés par divers types de biomasse, peuvent réduire les dépenses en combustibles (bois et charbon) des ménages, réduire la déforestation, et réduire les risques de santé publique, tout en encourageant la croissance du secteur privé.

Au cours de l'été 2010, une évaluation des capacités des acteurs principaux travaillant sur les fours améliorés en Haïti a été conduite. En partenariat avec une organisation non-gouvernementale (ONG) locale, des sondages ont été faits dans la région de Port-au-Prince et de Léogâne, afin d'évaluer l'utilisation de combustibles et des fours par les particuliers dans les camps de personnes déplacées, et par les restaurants, les boulangeries, les écoles et les vendeurs de rue. Les résultats ont montré que beaucoup d'habitants des camps dépensent une part importante de leur revenu pour acheter du charbon de bois, ce qui confirme le besoin d'améliorer le rendement des fours.

L'étape suivante pour le PNUE a consisté à créer un Groupe de Travail sur les fours améliorés, en partenariat avec d'autres agences de l'ONU, le gouvernement, des ONG et le secteur privé. Le travail de nombreuses organisations actives dans le domaine des fourneaux améliorés en Haïti se chevauche et se recoupe, et c'est pourquoi les membres du Groupe de Travail ont décidé qu'il était nécessaire de coordonner toutes ces activités, afin d'augmenter au maximum la quantité et la qualité de fours améliorés disponibles à la population haïtienne.

Afin d'établir un plan d'action unifié pour tous les acteurs impliqués, une série de six rapports de discussion ont été rédigés. Ils prônent :

- La mise en place d'un Centre d'Information et de Ressources pour les Fourneaux Améliorés ;
- La collaboration étroite avec le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) et le Bureau des Mines et de l'Énergie (BME) ;
- La mise en place de contrôles de qualité et de tests adéquats ;
- Des recommandations pour faciliter la récolte d'informations de référence ;
- L'élaboration de stratégies pour la production et le marketing ;
- La mise en place de mécanismes financiers ;
- Enfin, une approche globale coordonnée.

Chaque rapport a été rédigé en collaboration par tous les acteurs clés, entre autres divers Ministères Haïtiens, le Earth Institute de l'Université Columbia, le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), et les organisations suivantes : International Lifeline Fund, The Paradigm Project, et Trees, Water & People. Ces rapports serviront à développer une stratégie nationale pour les fours améliorés, menée par le gouvernement haïtien.

# Problèmes chroniques et développement durable

## Le besoin d'adopter une vision à long terme

Pendant la période de janvier à mai 2010, le gouvernement haïtien et l'ONU, dont le PNUE, se sont naturellement concentrés sur les besoins à court et moyen terme. Début 2011, la communauté humanitaire continuait à concentrer ses efforts sur ces besoins et devra probablement poursuivre sur cette voie pendant quelques années encore.

De nouveaux défis sont apparus pendant au second semestre 2010, notamment l'épidémie de choléra et l'ouragan Tomas.

Depuis le séisme de janvier, le gouvernement haïtien peut être félicité d'avoir tenté d'équilibrer les impératifs à court et moyen terme avec les besoins à long terme. Il a notamment plaidé vigoureusement en faveur d'investissements pour le redressement et le développement à long terme du pays.

Dans ce contexte, le PNUE a redémarré son programme de développement à long terme, qui associe le redressement et le développement durable. Une des priorités du PNUE pendant la première moitié de 2010 a été de compléter deux projets d'évaluation technique déjà en cours : un bilan des expériences et leçons environnementales en Haïti, publié début 2010 (voir l'étude de cas ci-dessous, « Leçons tirées de la gestion de projets environnementaux en Haïti ») ; et le rapport Global Environmental Perspectives Haiti (GEO

Haïti, ou « Perspectives Environnementales Globales Haïti ») évaluant l'état des ressources naturelles du pays et les problèmes liés à leur gestion durable, publié le 5 juin.

GEO Haiti 2010 est la première évaluation de l'état environnemental du pays et des problèmes rencontrés dans les activités de protection des ressources naturelles. Le rapport, réalisé par l'Université de Quisqueya, le Ministère de l'Environnement d'Haïti et le PNUE, recommande entre autres choses que les mesures soient mises en œuvre le plus vite possible pour permettre une meilleure surveillance des risques de catastrophes naturelles et ainsi assurer de meilleures capacités de réponse lorsqu'elles surviennent.

Des équipes mêlant des chercheurs du PNUE, du Earth Institute de l'Université Columbia et de l'Université Américaine des Cayes ont commencé des enquêtes préalables pour l'Initiative Régénération Haïti (IRH), collectant des données sur l'écologie du paysage, les institutions sociales locales, et les conditions climatiques.

Une autre tâche du PNUE cette année a été le recrutement d'un employé haïtien en septembre, pour un programme déjà en cours sur l'élimination de substances nocives pour la couche d'ozone, dans le cadre du Protocole de Montréal. Enfin, les ressources de PNUE restantes ont été employées pour le développement de programmes et de notes conceptuelles, ainsi que sur la mobilisation de ressources.

### Etude de cas 8. Leçons tirées de la gestion de projets environnementaux en Haïti

Par Lucile Gingembre, Officier de Projet Adjointe

De juin à décembre 2009, afin de guider la phase de conception de son programme d'intervention à long terme en Haïti, le PNUE a mené une étude sur 43 projets liés à l'environnement et aux ressources naturelles en Haïti depuis 1990. De ces projets, 16 étaient achevés et 27 en cours. L'étude a été publiée début 2010.

L'étude a montré que la qualité et l'impact à long terme variaient beaucoup d'un projet à l'autre. Les projets allaient d'initiatives qui n'ont eu aucun impact à long terme, parfois ne possédant même pas de documentation archivée, à des programmes fructueux et bien intégrés localement, toujours en cours à l'heure actuelle. Les conclusions et leçons suivantes sont regroupées selon les thèmes clés qui doivent être pris en compte afin d'améliorer la gestion et l'impact des projets environnementaux en Haïti.



## Etude de cas 8, suite

### **Meilleure coordination, projets mieux ciblés géographiquement**

- Pendant de nombreuses années, il y a eu une faible coordination entre les acteurs internationaux et le gouvernement haïtien d'une part, et d'autre part entre les acteurs internationaux. Récemment, les projets sont devenus plus localisés géographiquement, et la distribution des activités entre les acteurs sur le terrain est mieux coordonnée que par le passé.
- Les bailleurs de fonds accordent maintenant une attention particulière à la gestion et la réhabilitation des bassins versants dans leur intégralité, en visant souvent les zones les plus vulnérables et en prenant une approche plus intégrée que par le passé.

### **Appropriation nationale des projets et renforcement des capacités locales**

- Les institutions gouvernementales haïtiennes sont trop souvent peu consultées ou impliquées dans les projets d'aide internationaux, notamment dans les projets environnementaux.
- Le gouvernement haïtien a peu d'influence sur l'orientation, le suivi et le financement des projets. Ceci est en partie dû au manque de ressources humaines et financières au niveau national, et mène à une forte dépendance par rapport aux personnels et consultants internationaux, ainsi qu'à un manque de transfert des connaissances et des compétences vers les institutions nationales.
- Le chevauchement des mandats et des juridictions entre les différentes institutions gouvernementales constitue un obstacle majeur à la participation du gouvernement. De plus, le caractère improvisé de nombreux projets a souligné le manque chronique de coordination entre les institutions gouvernementales.
- Les programmes nationaux ont un rôle important à jouer en matière de développement de politiques et de cadres juridiques, puisqu'ils permettent de renforcer les capacités du gouvernement et de soutenir les mécanismes de coordination entre les différentes institutions gouvernementales.

### **Taille et durée des projets**

- Malgré l'envergure des enjeux et des défis liés à la réhabilitation environnementale, la majorité des projets étudiés étaient de courte durée (environ 80 pourcent des opérations ont duré 5 ans ou moins), et avaient des budgets relativement modestes (40 pourcent des projets avaient un budget de moins de 3 millions de dollars, tandis que seulement 10 projets avaient un budget supérieur à 10 millions de dollars).
- De nombreux projets souffraient d'un financement instable et variable. C'est pourquoi de nombreux projets à court terme, malgré leurs résultats positifs, n'ont pas été prolongés. Dans certains cas, des projets en cours ont même dû être interrompus ou ont dû réduire leurs champs d'intervention. Il est évident qu'il est difficile d'avoir un impact significatif à l'échelle nationale en suivant une telle approche.
- L'accent devrait être mis sur des projets à plus long terme (d'une durée supérieure à 5 ans), l'expérience montre qu'ils rencontrent généralement plus de réussite.

### **Intégration de questions environnementales dans les approches de développement rural participatif**

- Les initiatives de protection environnementale réussissent mieux lorsqu'elles sont intégrées dans une stratégie plus vaste, multisectorielle, de développement local et d'aménagement du territoire.
- De manière concrète, cela signifie qu'il faut associer la protection des ressources naturelles à des activités permettant aux populations locales de générer des revenus. Par exemple, le développement de chaînes commerciales durables d'agroforesterie, le développement de structures de conservation des sols génératrices de revenu, ou de projets Cash for work (« Argent contre travail ») efficaces.
- La participation de la communauté locale dans toutes les étapes du projet est essentielle pour en assurer l'appropriation locale, renforçant en retour l'impact des activités.
- Une autre étape nécessaire avant de pouvoir mettre en œuvre des projets de gestion des ressources naturelles est la mise au clair des droits de propriété des terres, par le biais d'un diagnostic participatif.

### **Gestion des connaissances**

- A cause de l'absence d'une gestion systématique à l'échelle nationale des données et des connaissances, la plupart des leçons et expériences tirées de projets antérieurs sont très difficiles à obtenir ou perdues. Un investissement important a été nécessaire afin de localiser et de récupérer les données nécessaires pour la présente étude.
- L'établissement d'une structure efficace permettant de mieux partager et analyser les informations sur les projets passés et en cours permettrait d'améliorer la durée de vie et la qualité des interventions, tout en réduisant les coûts inutiles.

## La stratégie du PNUE en 2011

En 2011, le PNUE va renforcer son support au gouvernement et au peuple haïtien, en intensifiant ses efforts pour soutenir le relèvement et le développement durable de la nation.

Haïti fait face à une longue liste de défis chroniques à l'échelle nationale dans les domaines environnemental, social et économique. La mission spécifique du PNUE est de catalyser des changements majeurs afin de faire face à ces défis, tout en assurant que le développement soit durable. C'est l'ampleur de cette mission qui justifie la présence d'un bureau permanent du PNUE en Haïti. En même temps, le PNUE doit soutenir les efforts de redressement encore en cours, poursuivre ses propres programmes régionaux et mondiaux pertinents en Haïti, et enfin remplir ses obligations en temps que membre du programme national de l'ONU en Haïti.

Dans ce contexte, le PNUE a beaucoup investi dans le développement de programmes pendant le deuxième semestre 2010, et a finalisé son plan de travail et sa stratégie 2011 pour Haïti en décembre.

La stratégie du bureau national du PNUE en Haïti est de concentrer ses ressources sur une zone géographique spécifique, afin d'avoir un réel impact. D'une manière concrète, cela se traduira par :

- Des activités à l'échelle nationale centrées sur la gouvernance, les politiques gouvernementales, la planification et le renforcement des capacités.
- Des actions pratiques centrées sur deux régions distinctes : la partie ouest de la Péninsule Sud, située dans les départements du Sud et de Grande Anse ; et la région frontalière entre Haïti et la République Dominicaine. Ensemble, ces deux régions couvrent une superficie de 5 000 km<sup>2</sup> (soit 25 pourcent du territoire d'Haïti) et ces deux programmes bénéficieront potentiellement à environ un million de personnes (soit 10 pourcent de la population haïtienne). Des activités vont d'autre part viser des zones et des sites spécifiques à l'intérieur de ces deux régions majeures.

Le plan de travail est composé de sept thèmes, tous spécifiquement adaptés aux priorités et opportunités en Haïti en 2011 :

- Des initiatives intégrées de développement rural durable ;
- La gestion des environnements côtiers et marins ;
- L'énergie propre (énergies renouvelables et à faibles émissions de gaz à effet de serre, efficacité énergétique) ;
- Coopération et réduction des conflits environnementaux transfrontaliers ;
- Santé environnementale, y compris le traitement durable des déchets humains ;

- Gouvernance environnementale, y compris un soutien pour l'implémentation du Protocole de Montréal ;
- Intégration des problématiques environnementales dans les stratégies de développement.

Ces thèmes sont dans de nombreux cas étroitement liés entre eux. Le montant des investissements variera d'un thème à l'autre, et tous les thèmes ne seront pas abordés dans toutes les zones géographiques.

Au cours du dernier trimestre 2010, le PNUE et ses partenaires ont obtenu un financement confirmé de 9,5 millions de dollars pour le développement du programme de l'Initiative Régénération Haïti, pour deux projets majeurs portant sur plusieurs années, et pour un projet de secours d'urgence à court terme. Le PNUE commence ainsi l'année 2011 avec un portefeuille de six projets :

- Le Programme de Support de la Haïti Régénération Initiative (550 000\$). Donateur : Gouvernement de Norvège. Période : octobre 2010- décembre 2011.
- Intégration de considérations environnementales dans les efforts de secours et de reconstruction (470 000\$). Provenance des fonds : Fonds de réponse humanitaire aux situations d'urgence (ERRF) pour Haïti. Période : décembre 2010- juin 2011.
- Projet de Développement Durable du Sud-Ouest d'Haïti (8 millions de dollars), faisant partie de la Côte Sud Initiative. Donateur: Gouvernement de Norvège/ Fond de Recouvrement Haïtien. Période : Janvier 2011- mars 2012.
- Frontera Verde – Eléments 2 & 4 (800 000\$). Donateur: Gouvernement de Norvège. Période : Janvier 2011- mars 2012.
- Protocole de Montréal (200 000\$). Sources de financement : PNUE, Ministère de l'Environnement d'Haïti, Bureau National pour l'Ozone. Période : janvier- décembre 2011.<sup>1</sup>
- Corridor Biologique des caraïbes: bureau trinationnel ouvert en juillet 2010 (4 millions de dollars). Source de financement : Commission Européenne. Période : janvier 2011- mars 2013.

<sup>1</sup> Le Protocole de Montréal pour les substances nocives envers la couche d'ozone est un traité international visant à protéger la couche d'ozone en éliminant progressivement la production de substances tenues responsables pour la diminution de la couche d'ozone (le groupe des hydrocarbures halogénés). Le traité est entré en vigueur le 1er Janvier 1989. (cf. p.34, étude de cas 11)



La Côte Sud Initiative (CSI), qui fait partie de l'Initiative Régénération Haïti, dont le PNUE est un des acteurs principal, est un nouveau programme à long terme de redressement et de développement durable. La CSI bénéficiera à 10 communes dans la partie ouest du département Sud d'Haïti. La vision de la CSI sur 20 ans est celle d'une région prospère et résiliente, dans laquelle la pauvreté extrême et la dégradation environnementale auront été éliminées. La CSI couvrira une région d'une superficie de 780km<sup>2</sup>, un espace marin de 500km<sup>2</sup>, et une population d'environ 205 000 habitants. Les données de base existantes étant insuffisantes pour effectuer une planification fiable à long terme, l'année 2011 marquera l'année zéro, pendant laquelle une étude de référence sera menée et un plan de travail de 5 ans sera développé pour la période 2012-2016.

Les travaux de la CSI portent sur six thèmes :

- Le **programme de soutien**: coordination ; soutien ; initiatives nationales et départementales ;
- **Gestion des ressources naturelles**: agriculture et sylviculture ; gestion des ressources marines et côtières ; gestion des ressources en eau ;
- **Développement économique et infrastructure**: tourisme ; routes ; énergie ; télécommunications ;
- **Services sociaux**: éducation ; santé ; eau potable ; assainissement ;
- **Gouvernance et gestion des risques liés aux catastrophes naturelles** : gouvernance locale ; préparation aux désastres ;
- **Programmes de développement locaux Intégrés**: Village du Millénaire de Port-à-Piment.



### Etude de cas 9. La protection du patrimoine marin et côtier d'Haïti

Par Antonio Perera, Directeur du Programme National du PNUE en Haïti

Une des premières conclusions du PNUE en Haïti est que la gestion des ressources côtières et marines a largement été ignorée dans le contexte des efforts nationaux et internationaux liés à la pauvreté, à la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles, aux stratégies d'aide post-catastrophe, et à la préservation des ressources naturelles du pays. C'est pourquoi l'une des premières actions du PNUE a été de mettre en place un programme pour les ressources marines, permettant de soutenir une part considérable de la population haïtienne dont les moyens de subsistance dépendent directement des écosystèmes marins.



Des communautés de pêcheurs vulnérables sur une île du Département de Grande Anse

## Etude de cas 9, suite

Les écosystèmes marins et côtiers d'Haïti sont sévèrement dégradés. De nombreux facteurs sont en cause: manque réglementations adéquates, exploitation excessive des ressources, destruction d'habitats naturels et perte de la biodiversité à cause de l'empiètement de structures humaines, pollution terrestre (déchets solides, pétrole et égouts), et sédimentation due à l'érosion des bassins hydrologiques.

L'approche choisie par le PNUE a été de proposer des interventions concrètes constructives, de renforcer les capacités des acteurs nationaux et locaux, et d'apporter une assistance technique pour la protection, la gestion et l'utilisation de l'environnement côtier et marin et de ses ressources.

Cette approche a guidé la conception du programme MERHAITI (Régénération de l'Environnement Marin en Haïti), dont l'objectif principal est de trouver une solution durable aux mécanismes qui menacent l'intégrité des systèmes marins, tout en renforçant la résilience des communautés haïtiennes côtières. Les composantes clés sont la régénération environnementale, la protection de la biodiversité, et le renforcement des moyens de subsistance des communautés. Le programme a d'abord porté sur des activités à court terme, telles que le contrôle des débris flottants marins et l'amélioration des matériaux de pêche, afin de répondre aux besoins les plus pressants.

Les partenaires impliqués dans le développement du programme sont issus de domaines d'expertise très différents, et comprennent: les Ministères haïtiens de l'Environnement, de l'Agriculture, de la Planification, et de la Coopération Externe; le PNUE, la FAO, le PAM, UNOPS, l'Inter-American Development Bank, USAID, et l'Agence Espagnole de Coopération pour le Développement International (AECID). Des ONG locales telles que la Fondation pour la Protection de la Biodiversité Marine (FoProBiM) et Rezo Ekolo, et des groupes internationaux tels que Nature Conservancy et Reef Check, jouent aussi un rôle important.

MERHAITI est fondé sur les résultats d'études de référence et d'activités pratiques menées par le PNUE au cours des deux dernières années. Parmi ces études et ces activités figurent : une analyse de la législation, des politiques et des accords institutionnels liés aux écosystèmes marins et côtiers en Haïti ; une évaluation rapide des ressources marines et côtières dans la Péninsule Sud et dans les zones côtières autour de Cayes à Aquin et Baradères-Cayémites; et des enquêtes informelles et entretiens avec des habitants côtiers, des organisations communautaires locales, et des pêcheurs.

Les premières actions de MERHAITI seront menées dans le Département Sud, dans le cadre de la Côte Sud Initiative (voir page 31). Le PNUE participe aussi à un projet du Global Environment Facility (GEF), mené à l'échelle nationale en partenariat avec le PNUD et le Ministère de l'Environnement.

Sensibiliser sur l'importance des écosystèmes marins et côtiers est une des autres priorités du PNUE. En octobre 2010, en collaboration avec la MINUSTAH et le Ministère de l'Environnement, le PNUE a aidé à promouvoir la Journée Internationale pour le Nettoyage des Plages, lors de laquelle des collectes massives de débris ont été organisées sur les plages dans trois sites côtiers en Haïti.

En décembre 2010, MERHAITI était en attente de financement.



## Etude de cas 10. *Frontera Verde*

Par Paul Judex Edouarzin, Expert Ecologique

Les tensions potentielles entre Haïti et la République Dominicaine au sujet des ressources naturelles limitées dans la région frontalière est un problème auquel trop peu d'attention est accordée. Des efforts communs dans les domaines de la restauration des bassins-versants communs et du commerce illégal de charbon de bois, de produits à base de bois et d'animaux sauvages, ont inspiré l'Initiative Frontera Verde (« Frontière Verte »), promue à l'origine par le Ministère de l'Environnement de la République Dominicaine.

Les racines de l'initiative se trouvent dans le soutien du gouvernement de la République Dominicaine pour les activités de reforestations de part et d'autre de la frontière. Malheureusement, les ressources allouées à ces efforts étant limitées, les activités ont été trop limitées et trop dispersées pour avoir un impact significatif à l'échelle régionale. Récemment, l'Agence Norvégienne pour la Coopération au Développement (NORAD) a annoncé son soutien pour Frontera Verde. Etant donné la dégradation massive des ressources sur le côté haïtien, les Gouvernements Haïtiens et Dominicains se sont mis d'accord pour que deux tiers des fonds norvégiens soient alloués à des activités en Haïti. Les Ministères de l'Environnement d'Haïti et de la République Dominicaine, le PNUE et le PNUD partagent la responsabilité pour la mise en œuvre du projet.

*Frontera Verde* est composée de trois étapes. La première est centrée sur les bassins-versants transfrontaliers de Masacre et Pedernales. L'objectif est de restaurer la couverture forestière en plantant des espèces d'arbres indigènes, arbres fruitiers ou à usage multiples ; de réduire la vulnérabilité au changement climatique ; d'améliorer les conditions de vie et de réduire le chômage des habitants haïtiens et dominicains des zones frontalières dans ces deux bassins-versants.

Le PNUE a une expérience considérable dans la résolution des problèmes environnementaux transfrontaliers, acquise dans différentes parties du monde. Bien que le PNUE et le PNUD soient tous les deux responsables de la mise en œuvre de Frontera Verde, le PNUE est spécifiquement chargé des activités transfrontalières et de la coordination technique du projet, en collaboration étroite avec les autorités haïtiennes et dominicaines.

L'initiative a été soumise à la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH) en novembre 2010, et les activités de la phase 1 devraient débuter au cours du premier trimestre 2011.

Les efforts de reconstruction ont augmenté la demande pour les équipements de climatisation et de réfrigération



© HIND SADIK

## Etude de cas 11. Le Protocole de Montréal

Par Artie Dubrie, Chargée de la Politique et de la Mise en Vigueur, Programme de Soutien à la Conformité du Protocole de Montréal, Bureau Régional du PNUE pour l'Amérique Latine et les Caraïbes

Haiti's Ministry of Environment, through the National Ozone Office, oversees the country's obligations under the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer.

Since 1999, UNEP has collaborated with the United Nations Development Programme (UNDP) to provide ongoing support to phase-out the importation and use of Chlorofluorocarbons (CFCs), Hydro-chlorofluorocarbons (HCFCs) and other ozone depleting substances.

UNEP recognized that the reconstruction activities in Haiti would increase the demand for air-conditioning and refrigeration equipment and services, and therefore identified a need for Montreal Protocol considerations to be integrated into the national post-disaster recovery effort. The Haitian Government requested the application of measures under the protocol which prevent technologies requiring the use of ozone depleting substances from being imported into the country during its recovery period and beyond.

UNEP began advising the government on its negotiations with the Montreal Protocol Multilateral Fund to allow for flexibility in the implementation of projects, to meet the country's new needs following the earthquake.

In addition, the Montreal Protocol Multilateral Fund provided extra funding to enable the repair of earthquake damage to the premises of the National Ozone Office.

The challenges ahead include integrating Montreal Protocol considerations into wider national rebuilding activities to ensure the technologies introduced are energy efficient and ozone friendly and will assist Haiti on a Green Economy path.

UNEP and UNDP will also assist with training and capacity building in the enforcement and control of trade in ozone depleting substances and related technologies. Training covering energy efficient technologies and good repair practices for existing inventories will focus on the air-conditioning and refrigeration sectors, covering importers, distributors, servicing companies and servicing technicians.

UNEP will continue to support the government in preparing a phase-out plan for HCFCs linked to national policies for energy efficiency and climate impacts and to advocate for improved methods of disposal of air-conditioners and fridges and the harmful substances they contain.

# Un processus d'apprentissage



*“Everyone agrees that achieving sustainable development in Haiti will require a broad-based approach aimed at ambitious, integrated objectives with consistent support over the long term. One of the most frustrating challenges has been the absence of tangible mechanisms to pursue such a strategy.*”

*“Working with UNEP and local partners to support the Haiti Regeneration Initiative has been gratifying precisely because of the enormous enthusiasm behind its commitment to sustained progress built on sound natural resource management and broad-based economic development.”*

Marc Levy  
Directeur Adjoint

Centre for International Earth Science Information Network,  
Earth Institute, Columbia University, États-Unis

L'année 2010 a été tragique pour Haïti et très difficile pour l'équipe du PNUE en Haïti. Toutes les agences de l'ONU en Haïti ainsi que leurs partenaires nationaux et internationaux ont beaucoup appris au cours de cette année. Si elles sont bien intégrées, ces leçons devraient aider à mieux gérer les efforts de secours et de reconstruction dans le futur. Les leçons clés retenues par le PNUE en Haïti en 2010 sont les suivantes :

- La préparation aux urgences doit être intégrée dans la culture et le fonctionnement de tous les bureaux nationaux du PNUE, où qu'ils se trouvent.
- Lorsqu'une catastrophe majeure survient, il est trop tard pour commencer les efforts de lobbying et de réforme institutionnelle en faveur de la prise en compte de considérations environnementales par les organisations humanitaires. De tels investissements doivent être faits auparavant, à une échelle mondiale au sein de ces organisations, et non par le PNUE.
- Malgré les efforts à court et moyen terme concentrés sur les questions humanitaires, les problèmes environnementaux sous-jacents aggravent en général les problèmes humanitaires et socio-économiques, et sont eux mêmes exacerbés par les catastrophes naturelles. C'est pourquoi les problèmes chroniques à long terme s'accroissent inévitablement tandis que d'autres problèmes critiques urgents apparaissent.
- En cas de catastrophe, ce genre de situation peut entraver la continuité du financement et la mobilisation de ressources pour des programmes de développement à long terme. D'un autre côté, les catastrophes ouvrent une « fenêtre d'opportunité » en matière de financement pour les initiatives environnementales à long terme: en effet, après avoir pris connaissance de la situation de manière plus approfondie, les bailleurs de fonds s'aperçoivent souvent que la mauvaise gestion environnementale augmente significativement l'impact humanitaire du désastre.

# Remerciements

## Equipe du PNUE en Haïti, 2010

Andrew Morton, Coordinateur du Programme du PNUE en Haïti et de l'Initiative Régénération Haïti (IRH)  
Antonio Perera, Directeur du Programme National du PNUE en Haïti  
Maximilien Pardo, Officier de Programme Adjoint  
Lucile Gingembre, Officier de Programme Adjointe  
Paul Judex Edouarzin, Expert en Ecologie  
Jean Elie Thys, Assistant pour le Mécanisme d'Assistance Technique (MAT)  
Patrick Nicolas, Assistant pour le Mécanisme d'Assistance Technique (MAT)  
Silvana Mastropaolo, Coordinatrice pour les Affaires Humanitaires  
Megan Rapp, Consultante  
Lejeune Lesperance, Chauffeur  
Rosval Poteau, Chauffeur

Les études de cas rédigées par les membres de cette équipe illustrent la diversité des rôles et des activités des membres de l'équipe du PNUE dans les situations d'urgence.

## Bureau Régional du PNUE pour l'Amérique Latine et les Caraïbes

Margarita Astralaga, Directrice Régionale, Bureau Régional du PNUE pour l'Amérique Latine et les Caraïbes  
Ricardo Sanchez, Bureau du Représentant Spécial du PNUE à Haïti  
Artie Dubrie, Stratégies et Conseil juridique

## Bailleurs de fonds et autres partenaires

Bureau des Nations Unies pour les Services aux Projets (UNOPS)  
Bureau des Mines and et de l'Energie (BME)  
Catholic Relief Service (Secours Catholique)  
Comité Interministérielle pour l'Aménagement du Territoire  
Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti  
Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement  
Earth Institute de Columbia University  
Fondation Macaya pour le Développement  
Fondation pour la Protection de la Biodiversité Marine  
Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)  
Gouvernement Irlandais  
Gouvernement Norvégien  
Groupe d'Initiative pour un Port-à-Piment Nouveau  
International Lifeline Fund  
International Organization for Migration  
Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural  
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle  
Ministère de l'Environnement  
Ministère de la Planification et de la Coopération Externe  
Ministère de la Santé Publique et de la Population  
Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications  
Ministère du Tourisme  
Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH)  
Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)

Organisation Mondiale de la Santé (OMS)  
Organisation pour la Réhabilitation de l'Environnement  
Programme Alimentaire Mondial (PAM)  
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)  
Reef Check  
Service Métropolitain de Collecte des Résidus Solides  
Société Audubon Haïti  
Sun Mountain International  
The Nature Conservancy  
Université Américaine des Caraïbes  
Université Notre Dame d'Haïti  
Université Quisqueya

## **Editeurs**

Tim Davis et Tim Jones, DJEnvironmental (Royaume-Uni)

## **Traduction française**

Julien Aguzzoli  
Anna Law

## **Pour en savoir plus :**

[www.unep.org/conflictsanddisasters](http://www.unep.org/conflictsanddisasters)  
[www.haitiregeneration.org](http://www.haitiregeneration.org)

Voir aussi *GEO Haïti 2010 : Etat et Perspectives de l'Environnement*





## A propos du Programme du PNUE pour les Désastres et Conflits

Du Kosovo à l'Afghanistan, en passant par le Liban, le Soudan ou la Chine, le PNUE a été présent dans des situations de crise dans plus de 40 pays depuis 1999. Alors que la communauté internationale se focalise de moins en moins sur l'intervention post-crise en faveur d'efforts de prévention, le PNUE a élargi son domaine d'opération. En plus de ses activités centrales d'évaluation et de restauration environnementale, le PNUE agit maintenant également dans le domaine de la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles et autres désastres, et dans celui de la coopération environnementale.

Dans le cadre de la stratégie à moyen terme du PNUE pour la période 2010 à 2013, le pilier "Catastrophes naturelles et conflits" est l'un des six domaines d'intervention prioritaires pour l'organisation. Le sous-programme pour les Catastrophes naturelles et les Conflits est fondé sur quatre piliers opérationnels : l'évaluation environnementale post-désastre, le recouvrement environnemental post-désastre, la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles, et la coopération environnementale dans le contexte d'efforts de construction de la paix. Le Service Post-Conflict et Gestion des Catastrophes (PCDMB) est chargé de coordonner ces thèmes au sein du PNUE.

Des renseignements techniques supplémentaires peuvent être obtenus sur le site internet du Service Post-Conflict et de Gestion des Catastrophes du PNUE : <http://www.unep.org/conflictsanddisasters> ou par courriel : [postconflict@unep.org](mailto:postconflict@unep.org)



[www.unep.org](http://www.unep.org)

United Nations Environment Programme  
P.O. Box 30552 Nairobi, Kenya  
Tel: +254 (0)20 762 1234  
Fax: +254 (0)20 762 3927  
Email: [unepub@unep.org](mailto:unepub@unep.org)

